

Avenue des Cerisiers: la commune soutient les riverains

La Région a octroyé en décembre dernier un permis d'urbanisme à la Stib pour réaménager l'avenue des Cerisiers. Le projet prévoit la fermeture du carrefour Cerisiers-Knappen-Smekens, à laquelle s'oppose l'association Droit de Rouler et Parquer. La commune vient de s'associer au recours en annulation introduit auprès du conseil d'Etat par l'association

La Stib souhaite réaménager l'avenue des Cerisiers depuis cinq ans déjà. Elle veut y instaurer une bande bus (aussi accessible aux vélos) dans la montée, entre le square Levie et le boulevard Reyers. L'objectif étant de diminuer le temps de parcours de ses véhicules. Si l'intention est louable, et reconnue par tous, le projet ne doit pas se réaliser au détriment d'autres usagers de la route, en l'occurrence les automobilistes. Qui, n'en déplaise à certains, restent ultra majoritaires dans la capitale.

Les projets successifs ont donc été rejetés, notamment car ils impliquaient des pertes de places de parking. Dans la dernière mouture, qui a reçu l'accord de la Région, la fermeture du carrefour Cerisiers-Knappen-Smekens apparaît pour la première fois. «*Et encore, la fermeture n'a pas été annoncée officiellement dans l'avis d'enquête publique. Nous l'avons découvert en examinant les plans. Il s'agit d'un déni de démocratie*», affirme Jacques Deliège, président de Droit de Rouler et Parquer (DRP). Et ce ne serait pas le seul. «*Le permis octroyé à la Stib serait illégal selon au moins 5 moyens juridiques: violation des compétences, illégalités concernant les documents et formalités préalables, ainsi que le contenu même du permis*».

Droit à la liberté

DRP a donc décidé de déposer un recours en annulation auprès du conseil d'Etat afin d'invalider le permis. Et Jacques Deliège de préciser qu'il n'a rien contre le projet de la Stib. Il veut simplement que le carrefour ne soit pas fermé et que des places de parking ne soient pas perdues, afin de respecter le droit à la liberté de chacun. La société de transport elle-même reconnaît qu'elle n'a pas besoin que le carrefour soit fermé.



Le carrefour Cerisiers-Knappen-Smekens serait fermé en raison d'une berme centrale continue

Comble de l'ironie, la Région se base sur le plan Iris 2, qui prévoit une diminution de 20% de l'utilisation de la voiture, pour justifier la fermeture du carrefour. «*Mais cette décision est contraire au plan, puisqu'on allongerait le trajet de nombreux automobilistes, augmentant ainsi le nombre de kilomètres parcourus en voiture*», assène Jacques Deliège.

En attendant, DRP a reçu un soutien de

taille. La commune de Woluwe-St-Lambert a décidé de se porter partie intervenante dans le recours en annulation. Elle regrette que «*le projet ait été établi sans qu'aucune étude d'incidence préalable sur la mobilité de tout le quartier n'ait été réalisée*».

Gaëlle DANEELS



Roodebeek-Reyers-Cerisiers, un gros nœud de circulation